



Déclaration liminaire  
CTSD du Haut-Rhin du 10 juin

Monsieur le Directeur académique,

L'UNSA Éducation a publié récemment les résultats de son baromètre 2022 des métiers. Nous voulons en rappeler ici quelques-uns dans le cadre de cette instance.

Cette enquête, à laquelle ont répondu 42 836 personnels de tous les métiers de l'éducation révèle l'urgence à réparer le lien avec eux.

Certes les personnels sont toujours aussi nombreux à aimer leur métier, ils sont près de 92%. Pourtant ils sont la moitié à ne plus trouver de sens à leurs missions.

En 2017 déjà, seuls 42% des personnels estimaient satisfaisantes leurs conditions de travail, ce qui était trop peu. En 2022, ce taux a gravement baissé à 27%. L'ensemble des décisionnaires de notre ministère doivent prendre ce constat très au sérieux et agir en conséquence. 28% des répondants expriment leur souhait de changer de métier.

Nos collègues se disent fatigués, en colère, voire résignés. L'UNSA Education alerte solennellement sur les conséquences de cet état d'esprit des personnels et met en garde contre toute nouvelle volonté de réformes brutales, de généralisations précipitées d'expérimentations ou encore de promesses ambiguës. Prendre le temps pour décider, se donner les moyens d'un dialogue social serein et constructif, se donner le temps nécessaire à toute mise en œuvre sont autant de conditions nécessaires.

Pour l'UNSA Éducation, le ministère ne peut ignorer que le dernier quinquennat a bien eu des effets sur la profession. 10 années de Baromètre UNSA Education nous permettent de suivre l'évolution. Il y a bien une rupture en 2018 et cette rupture intervient avant la crise sanitaire. Il est indéniable que les politiques conduites, leur rythme et la méthode ont mis en tension tous les métiers de l'éducation, quand 86% des collègues expriment leur désaccord avec les choix politiques effectués. Pour l'UNSA Éducation, il est donc urgent de rétablir le lien et la confiance. Au lieu de persister, il va falloir réparer.

Le pouvoir d'achat est la préoccupation première de nos collègues, dont 9 sur 10 estiment que leur rémunération n'est pas à la hauteur de leur qualification. La charge et les conditions de travail, les perspectives de carrières sont autant d'éléments sur lesquels il faut impérativement apporter des réponses.

Pour l'UNSA Éducation, ce nouveau quinquennat doit également permettre de travailler sur des préoccupations de nos collègues pour l'instant absentes des orientations présidentielles : le besoin de mixité sociale dans nos écoles et établissements, la réussite de l'école inclusive, la place de l'écologie dans notre ministère aussi bien sur l'aspect structurel que sur le volet éducatif.

Les récents propos du Président de la République à Marseille, tant sur la généralisation de cette expérimentation que sur la revalorisation des personnels, n'ont fait que nourrir le flou sur les intentions précises du gouvernement.

Pouvoir d'achat fortement diminué, conditions de travail et image de nos métiers dégradées, réformes conduites au pas de charge, sans moyens et sans entendre les expertises qui alertaient des problèmes engendrés, expliquent la pénurie actuelle de candidats aux concours. Il est à craindre qu'à la prochaine

rentrée chaque élève n'ait pas un professeur face à lui. Si rien n'est fait, la rentrée puis l'année scolaire se feront avec de lourdes difficultés et la continuité du service public d'éducation est menacée.

Des mesures d'urgence sont nécessaires et doivent être prises rapidement de manière concertée et il faut absolument dès maintenant créer un choc d'attractivité pour l'ensemble des métiers.

Les conditions d'entrée dans le métier sont décourageantes : salaires très bas, défaillances dans l'accompagnement des personnels, insuffisance de la sécurisation de l'entrée en fonction, formation insuffisante ou absente.

Notre département ne fait pas exception et sa situation en termes de ressources humaines, notamment dans le 1<sup>er</sup> degré, semble critique.

Au point que, pour la première année, aux refus de temps partiels sur autorisation se sont ajoutés des transformations des quotités demandées pour les temps partiels de droits. Ces décisions inédites, l'Unsa-Education les désapprouvent parce qu'elles renforcent le symptôme que l'on veut combattre. En effet, la manque d'attractivité de notre département ne va pas se résoudre avec des mesures qui nient les aspirations et les besoins de nos collègues et qui sont révélatrice de l'ambiance de « sauve qui peut » qui semble régner en matière de gestion des moyens.

Par ailleurs, la « Qualité de vie au travail » des personnels sera, paraît-il, un objectif prioritaire du prochain projet académique. Nous ne sommes plus à une contradiction près...

Nos collègues attendent des signaux forts. Notamment sur la gestion de la carte scolaire qui est décidée ici. En dehors de la limitation à 24 élèves en GS, CE1 et CP qui s'impose désormais, et des « dédoublements » en REP+, les seuils-repères sont encore ceux de 2013. Cela fait donc près de dix ans qu'il n'y a pas eu d'évolution positive à ce niveau-là pour une grande part de nos collègues. De plus, les évolutions favorables sont parfois réalisées dans une logique purement comptable. Pour illustrer, que penser d'une limitation à 24 élèves qui impose un quintuple niveau qui va de la petite section au CE2 ?

Nous nous devons également d'alerter à nouveau sur le manque de remplaçant et les conséquences que cela engendre comme l'impossibilité d'octroyer les décharges REP+ ou une formation sur temps scolaire réduite à portion congrue.

Sur les réorganisations d'école (fusions, défusion, etc...), nos collègues ont souvent l'impression d'être des victimes collatérales dont la voix n'est pas écoutée. Là aussi, la situation doit évoluer.

Enfin, le développement anarchique et à marche forcée de la filière bilingue doit cesser. A ce stade, nous ne connaissons pas le contenu de la prochaine « convention opérationnelle portant sur la politique plurilingue » dans l'académie, mais nous pouvons d'ores et déjà émettre de sérieux doutes sur son opérationnalité quand on constate la désaffection pour le concours voie régionale. Et quelle sera la prochaine étape ? Lors du dernier conseil académique des langues, nous avons assisté avec stupéfaction à une présentation de l'enseignement de la langue régionale par immersion telle qu'il se pratique dans les écoles privées ABCM. A l'Unsa-éducation, nous espérons vraiment que personne n'aura la mauvaise idée de transposer ce système dans l'enseignement public...

Pour conclure, si l'on veut redonner l'envie de rejoindre notre Ecole publique et laïque, mais aussi d'y ester, il est nécessaire d'écouter ses acteurs et leurs représentants, en se donnant les moyens de répondre aux urgences de notre service public d'éducation. Il est abimé par plusieurs années de dogmatisme éducatif et de gestion comptable, niant la réalité de métiers toujours plus complexes et de moins en moins valorisés. Pour l'UNSA Éducation, agir résolument et sans faux-semblant ne peut plus et ne doit plus être différé.